MAIRIE
DE
FÉTERNES
HAUTE-SAVOIE

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DEBIT TEMPORAIRE

Monsieur le Maire,

DEMANDEUR

Je soussigné(e), GRASS Valérie, Atout Choeur
Statut : Présidente
Adresse de l'association : 1, place du 20 février 1944, 74500 Féternes

Ai l'honneur de solliciter, conformément aux dispositions de l'article L.3311-1 et suivants le code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire de 3ème catégorie, au Salle des fêtes de Féternes

Le 07/11/2026 de 19 H 00 A 2 H 00 (08/11/26)

Motif : Soirée dansante

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 27/10/2026
Signature

ARRETE DU MAIRE N° 238-2026

Je soussigné, Maxime JULLIARD, Maire de la commune de Féternes, Haute-Savoie,
Vu les articles L.2122-28, L.2212-12, L.2214-4 et L.2542-8 du code des Collectivités Territoriales,
Vu les articles L.3331-1 et L.3334-2 du code de la Santé Publique,
Vu l'arrêté de Monsieur le Préfet sur la police des lieux publics, pris en application des articles L.3335-1 et L.335-4 du code de la Santé Publique,
Vu la demande ci-dessus,

ARRETE :

Article unique :

Demandeur : Mme Valérie GRASS
Statut : Présidente de l'association ATOUT CHOEUR
Adresse : 1 place du 20 février 1944 74500 FETERNES.
est autorisée à ouvrir un débit temporaire de 3ème catégorie au 365 route du stade 74500 FETERNES (Salle Denis CHAPPUIS)
Le 07/11/2026 de 19H00 A 02 H00 le 08/11/2026.
Pour le motif suivant : **soirée Fondue**
à charge pour elle de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à Féternes, le 27/10/2026

Le Maire,
Maxime JULLIARD

MAIRIE DE FETERNES
74 (Hte-Savoie)